

## **Compte-rendu du Conseil d'école du 26 janvier 2021**

Début de la séance à 16h30, en visioconférence sur Teams

Secrétaire de séance : Mme Ristori

### **Présents :**

#### **Direction :**

Monsieur Braun (Directeur des classes primaires et Président du Conseil d'école), M. Commenville (Proviseur)

#### **Enseignants :**

Mme Fischer (PS), Mme Moitrot (PS), Mme Oppenhäuser (MS), Mme Pflüger (CP), Mme Randon-Becker (CE1), Mme Kröner (CE2), M. Berjeau (CM1), Mme Ristori (CM1), Mme Litzenburger (Allemand)

**Parents d'élèves :** Mme Boskamp, Mme Courcou-Simmonneau, Mme Gandré, Mme Giraud, Mme Lecaudey, M. Schmidt

**Excusés :** M. Bouchet (DAF), Mme Ventré (IEN), Mme Gherardi (enseignante), Mme Westerburg (enseignante), M. Gibert (enseignant)

### **Préambule**

Le directeur précise que des captures d'écran ou les enregistrements du conseil d'école sont interdits et que les échanges de la séance ne doivent pas être diffusés hormis le compte rendu officiel quand il sera publié.

M. Le Proviseur rappelle les difficultés actuelles de vivre au rythme des annonces de presse, sans avoir d'informations en amont. Nous devons à la fois suivre les règles locales pour les mesures d'hygiène et les consignes venant de France (en particulier pour la maternelle qui n'est pas reconnue comme partie intégrante du système d'éducation en Allemagne). Les consignes pédagogiques du Land s'appliquent pour l'Ersatzschule, du CP au CM2.

Depuis le premier confinement, des grands progrès ont été accomplis et les retours des familles sont très positifs.

Les représentants des parents sont conscients de la quantité de travail fournie par les enseignants et la direction et de la plus-value par rapport à ce qui est proposé dans de nombreuses autres écoles. Ils remercient toute l'équipe.

### **I – Point sur la situation actuelle : mesures sanitaires, enseignement à distance**

Au retour des congés, la semaine du 4 janvier, s'est déroulée totalement en enseignement à distance, avec un accueil d'urgence en garderie pour les élèves de maternelle. Nous avons eu de nombreux retours positifs sur le déroulé de cette semaine. Il reste encore quelques petits points d'amélioration sur lesquels l'équipe continue de travailler.

Depuis le 11 janvier, les textes du Land de Hesse qui s'appliquent à notre école demandent à toutes les familles qui en ont la possibilité de garder leur enfant à la maison, mais les cours doivent malgré tout être assurés à l'école si des enfants ne peuvent pas rester chez eux. Il n'y a pas de liste de professions prioritaires,

contrairement au mois de mars dernier. Les élèves en classe et ceux à la maison bénéficient des mêmes contenus d'enseignement.

Ce fonctionnement est totalement nouveau : il ne s'agit pas d'un simple enseignement à distance, auquel l'équipe pédagogique était préparée, mais bien d'assurer l'accueil des élèves qui ne peuvent pas être gardés à la maison dans des bonnes conditions de sécurité et de leur assurer un enseignement en présentiel tout en offrant les mêmes contenus pédagogiques aux enfants restés à la maison.

La charge de travail est fortement augmentée pour les enseignants qui doivent assurer les apprentissages pour deux groupes d'enfants, un en présentiel et l'autre à distance.

La première semaine (semaine du 11 janvier) nous a permis d'ajuster le fonctionnement au cas par cas, classe par classe. En effet, pour certaines classes (notamment les plus grands), tous les élèves pouvaient être gardés à la maison, ce qui nous a permis de fonctionner 100% en enseignement à distance. Sur d'autres classes, avec des élèves autonomes et relativement peu nombreux à l'école, un enseignement hybride a pu être mis en place avec des cours à distance depuis la classe. En revanche, sur des classes d'enfants plus petits et moins autonomes (Cp / Ce1), les enseignants fournissent le travail à faire à la maison et organisent au moins une heure de rencontre virtuelle par semaine.

Nous travaillons sur les emplois du temps pour permettre, dans la mesure du possible, des prises en charge des enfants présents à l'école sur des périodes ponctuelles de l'emploi du temps afin de permettre aux enseignants de se consacrer aux enfants gardés à la maison.

Dans tous les cas, il n'y a aucune différence de contenu entre les enseignements proposés à distance et ceux en présentiel. De plus, conformément à ce qui est préconisé par les autorités locales, il n'y a pas d'évaluations durant cette période.

Il est important de noter qu'un contenu pédagogique peut se présenter autrement qu'en visio-conférence, notamment à travers des plans de travail en autonomie, et que, dans la mesure du possible, il est important de limiter le temps d'écran des enfants.

En maternelle les enseignantes transmettent régulièrement aux parents des enfants à la maison quelques propositions d'activités simples faites en classe et transposables facilement chez soi.

Une charte de l'EAD (Enseignement A Distance), construite en collaboration avec les représentants des enseignants et des parents d'élèves, vient d'être finalisée et va être diffusée aux familles très prochainement.

Les représentants des parents d'élèves constatent une nette amélioration de L'EAD par rapport à l'année dernière en termes d'offre et d'organisation. Ils aimeraient remercier les enseignants qui font des efforts visibles pour assurer la continuité pédagogique de leurs enfants ainsi que la direction pour être à l'écoute des besoins des parents. Ils sont conscients de la plus-value apportée par rapport à bon nombre d'écoles par les mesures mises en place au LFVH.

- Pour les classes en parallèle en EAD & présentiel, les représentants des parents d'élèves notent que certains enfants en classe ne peuvent pas entendre les enfants en EAD et vice versa. Est-ce possible de mettre à dispositions des enceintes audio et micro en classe pour faciliter la discussion entre les élèves ?

Nous travaillons actuellement sur différents points techniques qui restent à perfectionner. Des enceintes sont présentes dans toutes les classes, intégrées au système de tableau numérique. Il semble en effet que, dans certaines salles, il y ait des difficultés pour avoir à la fois le son dans la salle et pour les enfants à distance. Cela peut aussi venir de paramétrages que nous vérifions. Des visualiseurs supplémentaires ont été commandés en complément de ceux déjà existants. Nous pouvons aussi faire face par moments à des limitations de bande passante au vu du nombre de postes connectés en simultanément.

- Pour les classes où l'offre EAD est limitée (par exemple en maternelle ou CP), les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait possible de regrouper ces enfants d'un même niveau en EAD avec un enseignant pour leur assurer une continuité pédagogique (par exemple pour le CP qu'un enseignant sur quatre assure l'EAD) ?

Cette solution a été envisagée par l'équipe et est mise en place pour certains cours, en EPS notamment où un enseignant propose un cours à distance pour les élèves de plusieurs classes différentes en simultané pendant qu'un autre enseignant prend en charge les élèves présents. Malheureusement, au vu des méthodes utilisées différentes (notamment en lecture), des différents manuels et des progressions annuelles qui diffèrent (le programme n'impose pas un « ordre chronologique annuel » dans les apprentissages), cela n'est pas généralisable à toutes les matières.

Le proviseur ajoute que cela demande aussi une évolution sur le long terme ; une réflexion peut être engagée pour harmoniser les pratiques et pour identifier des points du programme qui pourraient être plus faciles à aborder en EAD par rapport à d'autres ; de façon à les laisser en attente dans le cas d'une nouvelle période d'EAD.

- Les représentants des parents d'élèves demandent quelle est l'approche de l'établissement pour continuer à soutenir les enfants à besoins éducatifs particuliers (EBEP) actuellement ?

Les enseignants continuent à porter une attention particulière aux EBEP. Des aménagements de l'emploi du temps sont parfois mis en place, leur permettant, exceptionnellement, de venir un jour précis en présentiel. L'enseignant référent, M. Charmillon, reste à disposition de tous les parents d'enfants EBEP qui auraient besoin d'échanger avec lui.

- Les parents déplorent de devoir gérer et vérifier une multitude de supports où sont envoyés les cours des enfants en EAD, parfois même plusieurs supports pour le même enfant (emails/Pronote/Googledrive/Padlet/Teams/Toutemonannee...). Les parents souhaiteraient que l'établissement ne recommande qu'un seul support pour le primaire et un pour le secondaire afin de faciliter la tâche des parents.

Si, depuis mars, l'équipe pédagogique a réduit le nombre de support dans un souci d'harmonisation, nous sommes aussi contraints de continuer sur certains supports à la demande même des familles. En effet, des parents demandent aux enseignants d'envoyer les documents par courriel, ou de les mettre sur un Padlet, car ils ont des difficultés techniques sur d'autres supports. Ce qui est pratique et fonctionnel pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Le travail des enseignants est encore augmenté par ces demandes.

De plus, certaines classes fonctionnaient avec un support numérique depuis le début de l'année (Padlet, Blog, cahier de texte Pronote,...) et les familles, habituées à ce fonctionnement, souhaitaient aussi le garder. L'idéal semble, à l'avenir, pour les parents comme pour les enseignants, de se recentrer sur les outils fournis par l'établissement : Pronote, Office.com et courriel. Le proviseur appelle les collègues à respecter tant que possible cette demande, afin de simplifier le suivi des familles qui ont des enfants sur des niveaux différents. La centralisation des informations sur Pronote est le seul moyen d'avoir une vision complète pour chacun.

- Les représentants des parents d'élèves remarquent que les enfants ont beaucoup apprécié la séance de sport en EAD de 30 minutes de jonglage. Les parents comprennent que certains enseignements de sport ont un emploi de temps chamboulé pour assurer des surveillances d'enfants en Notbetreuung. Est-ce néanmoins possible de faire participer à EAD certains autres enfants (par exemple interclasse) aux cours proposés ?

Cette proposition est mise en place, à l'initiative de l'équipe des enseignants d'EPS que nous remercions, depuis la semaine dernière dans les classes où cela est possible. En effet, il reste quelques classes où les

enfants sont déjà en cours à distance en direct lorsqu'il est possible à l'équipe d'EPS de proposer un cours en EAD en commun avec d'autres classes.

- Les parents sont anxieux quant aux annonces qu'aucun nouveau concept n'était enseigné à leurs enfants pendant le début de cette période de lock down. Si la situation devait perdurer, ils sont inquiets que les enfants risquent d'avoir des lacunes, surtout dans les classes préparatoires telles que la Grande Section ou le CP. Pouvez-vous clarifier si le programme est/sera respecté pour toutes les classes ?

Actuellement, les apprentissages continuent. Les enseignants utilisent les temps en direct pour s'assurer que les enfants restés à la maison suivent ces apprentissages. Les contenus d'apprentissages sont identiques, que les enfants soient en classe ou à la maison. La différence principale par rapport au fonctionnement « habituel » est l'absence d'évaluations. Le temps libéré par l'absence d'évaluations est mis à profit pour les apprentissages afin de ne pas prendre de retard sur les apprentissages.

Certaines compétences ne seront pas évaluées dans le livret du deuxième trimestre pour ne pas trop surcharger les enfants lors du retour en classe mais les apprentissages se poursuivent selon les programmes.

- Les représentants des parents demandent si l'école peut confirmer que les enfants qui sont en EAD actuellement n'ont pas de frais de cantine ?

M. Weibel de la Sodexo note les présences des élèves à chaque repas et facture les familles en fin de mois en tenant compte des semaines en présentiel. Toutefois, les familles qui constatent des anomalies au niveau de leur facture peuvent le signaler directement à la Sodexo.

- Les représentants des parents comprennent que, en particulier pour les élèves de maternelle, il est difficile de gérer une offre présentielle et en EAD en même temps. Les parents dont les enfants sont en EAD ont fait remonter les commentaires suivants :

Ils ont apprécié de pouvoir montrer à leurs enfants ce qui est fait en classe. Est-ce que c'est quelque chose qui est fait pour toute la maternelle ? Est-ce possible de décaler le programme des maternelles d'un jour pour les enfants en EAD pour s'assurer qu'ils puissent aussi voir ce que leurs camarades de classes ont fait (cela permet de les encourager en leur montrant la production finale, réalisée de la même façon en classe).

Les parents en EAD se heurtent à des difficultés de motivations de la part de leurs enfants de suivre le programme (les enfants suivent mieux quand les instructions viennent de l'enseignant, en vidéo ou en audio) et ils déplorent que leurs enfants n'aient plus de contact avec l'enseignant. Serait-il possible d'avoir un message audio ou un contact visuel de temps en temps de la part de l'enseignant ou l'assistante destiné à encourager l'enfant à faire son programme ?

Nous travaillons dans ce sens, mais il est important que les parents soient conscients que, dans certaines classes de maternelle, seul un enfant ou deux ont pu être gardés à la maison.

Les enseignantes de maternelle expliquent qu'il est difficile de faire du direct avec la classe. Parfois aussi, pour ne pas peiner les enfants qui se retrouvent seuls chez eux. Un support est utilisé par toutes les classes, sur lequel sont publiées des photos des productions faites en classe.

## **II – Vie de l'école, projets pédagogiques**

La chorale (Ce2 – Cm1), organisée par Mme Juhasz, n'a malheureusement toujours pas pu reprendre au vu des restrictions sanitaires et ce jusqu'à nouvel ordre.

L'AS (association sportive) a aussi dû s'arrêter au vu de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir le reprendre dès que possible.

Le projet « auteurs à l'école » se poursuit. Emmanuelle Tchoukriel a rencontré, à distance, des élèves de classes de Cp / Ce1 et Cm1.

Les Cm1 passeront le permis vélo. Comme l'année dernière, ils sont préparés avant par les enseignants. Si la situation sanitaire devait s'aggraver, les élèves pourraient obtenir leur « permis de conduire » sur la base de la théorie, ainsi que cela s'est fait pour l'année scolaire 2019/2020.

« Cook@school » est envisagé, comme chaque année, pour les Cm1 en partenariat avec la Sodexo. Les enfants doivent recevoir une formation à la diététique et sur l'art du service et prépareront un repas. Il s'agit d'animations payantes pour les familles car proposées par la Sodexo. Nous ne savons pas à ce jour si ces animations, prévues pour le printemps, pourront être maintenues.

Les élèves de Cm2 bénéficieront d'une initiation aux premiers secours avec les « Malteser » si la situation le permet. Si cela ne pouvait se faire, alors ce seront les enseignants des classes qui assureraient cette initiation.

Il est important de noter que seuls quelques projets réunissant plusieurs classes ou plusieurs niveaux sont cités ici. Chaque enseignant mène aussi de nombreux projets dans sa classe, directement avec ses élèves.

### **III – Projets et actions de l'UPEA**

L'UPEA a organisé la venue de St Nicolas (« masqué ! ») avec une distribution de chocolats offerts par l'UPEA et de « Mannele » offerts par le Club des Alsaciens.

Le sapin installé dans le hall des maternelles est aussi offert par l'UPEA.

Actuellement, il est prévu de compléter les dictionnaires pour les classes de CE1 et CE2. Ces dictionnaires, offerts par l'UPEA, seront enregistrés en BCD pour pouvoir en faire profiter plusieurs générations d'élèves.

L'UPEA organise cette année une « Bourse aux livres » pour vendre ou échanger des livres via le site internet de l'UPEA.

L'UPEA propose aussi un prêt de matériel informatique (ordinateurs ou imprimantes) aux familles dans le besoin. Le stock d'ordinateurs en prêt arrive actuellement à épuisement. L'établissement propose de reconditionner les anciens ordinateurs des salles de classe pour en faire don aux familles qui en ont besoin. La caisse de solidarité assurera l'étude des demandes et le financement de la remise en fonction des ordinateurs (environ 50€ par ordinateur).

La direction remercie l'UPEA pour ces actions, l'engagement et le travail en commun aux côtés du LFBVH.

### **IV – Questions diverses :**

- Les représentants des parents d'élèves ont entendu dire que certains collégiens sont régulièrement dans la cour des primaires et embêtent les plus petits (par exemple des cartes « pokemons » ont été prises en début d'année, ...). Combien de surveillants sont disponibles dans la cour ? Quelles sont les règles en vigueur ? Est-ce possible de renforcer ces règles pour assurer la sécurité des plus petits ? Est-ce que les surveillants aident aussi à ce que les enfants revenant de l'infirmerie soient ramenés à leur classe ?

Il y a un surveillant dans chacune des cours du primaire, plateau sportif et collège sur la durée de la pause repas primaire. De plus la personne qui est à la « navette » (entre la cour et la cantine, au niveau de l'attente sous le préau) surveille aussi.

Les surveillantes sont beaucoup sollicitées par les élèves. Elles interviennent dès qu'il y a une dispute ou un conflit.

La règle en vigueur est que les collégiens ne sont pas autorisés à aller sur la cour primaire. Ils ont cependant accès au plateau sportif à partir de 12h30. Les élèves du primaire viennent également sur la cour du collège et utilisent aussi les jeux des collégiens (Tolérance pour les tables de Ping-pong et babyfoot). Les collégiens n'ont pas le droit d'être dans les locaux du premier degré, et ce problème a été résolu dès qu'il a été signalé. Aucun surveillant ne peut quitter son poste pour raccompagner un élève qui s'est rendu à l'infirmerie.

Les élèves du primaire se rendent à l'infirmier, presque toujours en binôme (voire plus). Idem pour le retour sur la cour/dans la classe. Les surveillants de cantine ne gèrent pas les déplacements. Sauf pour les maternelles où cela est possible si l'ASEM est en pause.

Le trajet pour se rendre à l'infirmier est visible par les caméras de surveillance depuis la loge.

Le proviseur rappelle qu'il n'existe ni surveillants, ni infirmières dans les écoles françaises en France, que c'était un privilège des lycées français à l'étranger.

- Les représentants des parents demandent où en sont les badges parents prévu pour contrôler l'accès des parents de maternelle ?

Les badges sont prêts et seront distribués à la rentrée des congés d'hiver, en espérant une reprise en présentiel.

Fin de la séance à 17h50